

La taille humaine

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **25 (1887)**

Heft 21

PDF erstellt am: **17.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-189806>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
 six mois . . . 2 fr. 50
 ETRANGER : un an . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

CAUSERIES DU CONTEUR

2^{me} et 3^{me} séries.

Prix 2 fr. a série ; 3 fr. les deux.

Un locataire difficile à trouver.

C'était en 1863. Le regretté M. Edouard Dapples venait d'être nommé syndic de Lausanne. Il reçoit un jour, du chef de gare de Bâle, une missive avec la suscription : *pressante*, conçue en ces termes :

« Monsieur le syndic. Il y a quelque dix mois qu'un Russe, en passage ici, et m'annonçant qu'il allait dans votre localité, a consigné entre mes mains une somme assez importante, dépôt qui me met mal à l'aise. Veuillez, s'il vous plaît, me donner son adresse. »

Le syndic convoque son inspecteur de police et ses commissaires de quartier, auxquels il donne pour instructions de lui fournir, à bref délai, l'adresse d'un Russe nommé C..., habitant Lausanne ou sa banlieue.

Les agents fouillent tous les hôtels, toutes les maisons de pension, prennent des renseignements à droite et à gauche pendant une quinzaine de jours : Rien !

Dans l'intervalle, arrive de Bâle une missive encore plus pressante que la première. Le syndic convoque de nouveau ses employés :

— Ah ! ça, leur dit-il d'un ton sévère, est-ce que vous ne parviendrez donc pas à découvrir mon Moscovite ?...

Et les recherches de recommencer de plus belle. Le commissaire de St-François, — votre serviteur, — va à la poste et demande aux employés si peut-être ils n'ont pas vu des lettres à l'adresse de monsieur C....

— Oui, lui répond l'un d'entr'eux, il y a un comte russe de ce nom qui habite Mont-Riond, la campagne de M. Dapples, syndic.

Le commissaire court à Mont-Riond, où il est bientôt introduit auprès d'un grand et distingué personnage :

— C'est à M. le comte de C... que j'ai l'honneur de parler ?...

— Oui, monsieur.

— Je suis officier municipal et je viens de la part de M. le syndic vous prier de me dire si c'est vous, monsieur le comte, qui avez consigné, il y a dix mois environ, une somme importante entre les mains du chef de gare de Bâle ?

Le comte se frappe le front, recueille ses souvenirs, et au bout de quelques secondes s'écrie :

« Oui, c'est bien moi, mais j'avais complètement oublié la chose. Voici ce qui s'est passé : Nous som-

mes partis, ma mère, mes enfants et moi, de St-Petersbourg, pour venir faire un séjour sur les bords du Léman. A Francfort, ma mère, très fatiguée, a voulu s'y arrêter quelques jours, tout en nous invitant à poursuivre notre voyage. Chemin faisant, il me vint à l'idée qu'elle n'avait peut-être pas gardé suffisamment d'argent. C'est alors que j'ai fait ce dépôt et télégraphié à ma mère. Elle ne s'est pas arrêtée à Bâle et j'ai complètement perdu de vue cet incident. »

Je priai le comte de faire connaître son adresse au chef de gare de Bâle, et je revins en hâte au bureau de M. Dapples.

— J'ai trouvé votre homme, monsieur le syndic.

— Pourtant !... et où habite-t-il ?

— Chez vous, monsieur.

— Comment, chez moi ?

— Oui, c'est un comte russe qui a loué votre campagne de Mont-Riond. Votre régisseur aura sans doute oublié de vous le dire.

Alors le syndic, partant d'un grand éclat de rire, s'écria : A la bonne heure ! à la bonne heure !

L. R. D.

La taille humaine.

On s'imagine bénévolement, dit M. H. de Parville, qu'un homme de 1^m70 conserve constamment son mètre et ses 70 centimètres toute la journée ; on croit que la taille reste invariable et que nous avons toujours la même stature, matin et soir, et à toute heure du jour. C'est une illusion. La taille varie comme le poids, et nous n'avons jamais, à une heure d'intervalle, ni le même poids ni la même stature. En se mesurant avec précision au saut du lit et avant de se coucher, on s'apercevra vite que nous rapetissons en général à mesure que la journée avance. On est grand homme à huit heures du matin ; on l'est moins à huit heures du soir.

Et la différence peut dépasser un bon centimètre chez de nombreux sujets. Nous perdons personnellement de 3 à 4 millimètres par jour, et nous savons des personnes qui rapetissent quotidiennement de 5 à 6 millimètres pour les regagner chaque matin. Il est un sujet, grand vélocipédiste, que nous connaissons, qui mesure 1^m72 le matin et qui, le soir, après avoir parcouru une quarantaine de kilomètres sur sa monture d'acier, n'a plus que 1^m70. On se tasse plus ou moins selon l'exercice

que l'on fait ou selon la station debout qu'on s'impose.

Ce tassement de la taille est bien connu des « sorciers de village » qui entreprennent, moyennant finance, de faire réformer les jeunes gens. Quand un conscrit ne dépasse la taille réglementaire que de deux ou trois centimètres, « le sorcier » lui promet de le tirer d'affaire. Quelques jours avant le conseil de révision, il le soumet à une fatigue excessive et le fait marcher pendant de longues heures en portant sur la tête et les épaules des sacs pesants ; il le prive de sommeil et soutient ses forces en lui donnant de fortes doses d'eau-de-vie. Lorsque, après un pareil entraînement, le jeune homme passe sous la toise, sa taille a baissé de 2, 3 et même 4 centimètres. L'influence de la fatigue se traduit par une diminution de stature.

Toute personne qui ne fait que peu d'exercice, qui reste assise une grande partie de la journée, ne subit qu'une diminution de hauteur très faible ; au contraire, celle qui marche beaucoup, reste debout longtemps, peut perdre jusqu'à 5 millimètres par jour. Les soldats, après une marche forcée, diminuent tous de hauteur. C'est que, lorsque le corps est fatigué, il s'affaisse ; il a dépensé d'abord de la substance et de la graisse, ensuite les cartillages deviennent moins élastiques et moins épais ; les coussinets graisseux et fibreux qui soutiennent les organes de la locomotion perdent aussi en épaisseur ; la réparation organique se fait mal si le sujet est privé de sommeil, si bien qu'au total ces petites causes réunies finissent par déterminer une diminution de taille appréciable. C'est pourquoi, en réalité, nous n'avons jamais exactement la même stature, et quand on veut se mesurer avec précision, il faut passer sous la toise au saut du lit.

On nous écrit du grand district :

« Vous avez sans doute entendu maintes fois manifester des inquiétudes au sujet de l'extension que prend, chez nous, la colonie allemande. On crie à l'envahissement, et le moment approche, semble-t-il, où les Vaudois devront céder la place à l'élément étranger.

Ces craintes sont vraiment exagérées, car nous n'avons pas encore quitté notre contrée, où il n'y a pas mal de Confédérés et autres amis de langue allemande. En voici la preuve :

Sur les 600 et quelques enfants qui fréquentent nos écoles, un bon tiers sont allemands.

La plupart de nos hôteliers, cafetiers, tonneliers, charpentiers, bouchers, épiciers, etc., etc., sont des Allemands, comme cela a lieu un peu partout, du reste.

Il y a quelques jours, nous célébrions notre fête annuelle, notre abbaye. C'était grande solennité, car un nouveau drapeau devait être inauguré ce jour-là. Eh bien, ce drapeau a été dessiné et confectionné par des Allemands. Bien plus, le président de la Société, le porte-drapeau, le cantinier, et jusqu'au chef marqueur étaient Allemands.

Et cependant tout s'est passé pour le mieux, comme dans le meilleur des mondes. N'est-ce pas là

une preuve du bon caractère des ressortissants du Grand district et de l'esprit d'entente qui règne ici?... Que diantre, si le soleil luit pour tout le monde, pourquoi nos confédérés n'en profiteraient-ils pas avec nous. »

Les chaussures indiscretes.

N'avez-vous jamais observé, vers minuit, dans un hôtel, les révélations, les trahisons des chaussures posées devant les portes ?

Voyez là, au numéro 74, chambre sur la cour, à un quatrième au-dessus de l'entresol, deux grosses bottes aux semelles renforcées, à la tige rigide, les pieds longs et plats en même temps : chaussures d'Allemand, mon cher : c'est un étudiant ou un commis-voyageur. Dans le premier cas, elles sont passablement imbues ; dans le second cas, elles sont très soignées à force de renforts et de pièces. Détournez-vous : voyez-vous au même étage ces modestes bottines de femme en étoffe noire, avec un bout en velours usé ; bottines de la mode d'il y a dix ans. Femme provinciale amenée hors chez elle pour affaires.

Plus loin encore, est-ce une chaussure d'homme ou de femme, ces deux souliers à boucles et rubans, montant haut, sans talons, pointant entre 40 et 45 ? N'hésitez pas : c'est la chaussure d'une miss ayant coiffé sainte Catherine.

Nous descendons d'un étage. Voilà bien des souliers d'abbé, là, avec leurs boucles d'acier... et ces chaussures, ces bottes à éperon, ont-elles besoin de vous crier bien fort qu'elles appartiennent à un militaire ? Je passe sur bien d'autres pour descendre encore un étage... Ah ! mais non ! un moment : Voyez ces bottines devant cette porte, l'une est renversée, l'autre a été envoyée à dix pas. Evidemment elle a été poussée par un coup de pied de son propriétaire, qui a dû sortir de chez lui avec une hâte de mauvais augure. Descendons bien vite, nous pourrions le gêner lorsqu'il voudra rentrer. Peut-être son costume est-il un peu négligé.

Nous voici au second. Remarquez là cette petite escouade de mignonnes chaussures : deux, quatre, six petits souliers, et une paire de bottines sans prétentions qui les surveille : les bébés et leur bonne. Cherchons les parents, ils ne sont pas loin. Tenez, les voilà vis-à-vis, bonne chaussures anglaises claquées, à boutons, et à côté ces admirables bottines mordorées avec fausses guêtres en étoffe. Sont-elles assez élégantes, assez bien faites, et comme le pied les a peu opprimées ! Ménage cossu, femme coquette. Allons ! nous en savons assez. Pas besoin de remarquer, quoi qu'elles soient ensemble, que chaque paire est de son côté. Oh ! oh ! voilà qui a son cachet particulier. Souliers vernis à pointe, du dernier *copurchic*, petites bottines fines, mais piquées brodées, et le tout presque flambant neuf ; et puis, chambre d'honneur sur le devant. Décidément nous avons affaire à une lune de miel. Voyez donc comme ces bottines se rapprochent de leurs compagnes masculines ! Allons-nous-en et respectons leur tête-à-tête.